Date : 29/07/2014
Pays : FRANCE
Page(s) : 6
Périodicité : Quotidien
Surface : 33 %

Nouvelles Calédoniennes
[Les]

Politique. La commission des lois du Sénat arrive demain

Sénateurs en visite

La commission des lois du Sénat emboîte le pas à celle de l'Assemblée nationale, qui s'était rendue sur le Caillou, l'année dernière. Trois sénateurs vont rencontrer les responsables politiques du territoire, jusqu'à dimanche.

Le « dossier » calédonien semble décidément au cœur des préoccupations parisiennes. A partir de demain, une délégation de la commission des lois du Sénat viendra prendre la température du territoire. Elle sera composée par son président, Jean-Pierre Sueur, et par deux autres sénateurs, Catherine Tasca et Sophie Joissains. Un administrateur complétera cette délégation.

Général. Que viennent-ils faire ? Il s'agit surtout d'une mission d'ordre général, de prise de contact avec les institutions. Les sénateurs doivent ainsi rencontrer les représentants des trois provinces, du gouvernement et du Congrès. Des rencontres avec les organisations syndicales et patronales ainsi que les groupes politiques du Congrès seraient également prévues au programme.

« Plus le dossier calédonien sera connu à Paris, mieux cela vaudra. »

Au menu de leurs entretiens figureront sans doute les sujets législatifs comme le dossier des listes électorales, celui de la loi organique, dont les deux dernières modifications remontent à 2011 et 2013. La Calédonie constitue donc bel et bien un « sujet juridique » en tant que tel pour les membres de cette commission. *« Et plus le dossier calédonien sera connu à Paris, mieux cela vaudra,* estime un acteur politique local, estimant que *« peu de parlementaires sont réellement au fait des enjeux locaux ».*

Perspectives. Cette commission de sénateurs emboîte le pas de celle qui avait été conduite en septembre dernier, mais par des députés cette fois. Jean-Jacques Urvoas, Dominique Bussereau et René Dosières avaient été chargés d'évaluer la situation dans la perspective des échéances électorales de 2014. Les discussions sur l'avenir institutionnel avaient été au centre des préoccupations des députés. Une thématique qui a de fortes chances d'être de nouveau au menu.

En moins de dix mois, deux commissions de parlementaires se rendent ainsi coup sur coup au fait du *« dossier calédonien »*, alors qu'il s'était auparavant écoulé une dizaine d'années sans visite de ce type.

P. Ch.

Jean-Pierre Sueur et Catherine Tasca composeront cette commission sénatoriale.

Tous droits de reproduction réservés